



Séance du mardi 07 septembre 2021

Date de la convocation : 01/09/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 23

Présents : Jean-Louis ALLE, Maxime ATGER, Franck BACHELARD, Didier BRUNEL, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Jean-Luc GOAREGUER, Claire HELARY, André JAFFUEL, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Jean-Paul MEYNIER, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Francis SAINT-LEGER, André THEROND, Julien TUFFERY, Didier VIGOIROUX

Votants : 30

Représentés : Joseph BEAUFILS, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Patrice SAINT-LEGER, Murielle TEISSEDRE, Cécile VIGNOBOUL

Pour : 30

Excusés : Céline DELMAS, Didier MATHIEU, Patrice MONTEIL, Eric ROUX, Pierre-Emile SYLVAIN

Abstention :

Contre : 0

Absents :

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

DE_2021_076 - Objet : AIDES A L'IMMOBILIER TOURISTIQUE

La délibération DE 2018-011 en date du 26 février 2018 autorisait le Président à signer une convention par laquelle la Communauté de Communes déléguait partiellement au Conseil Départemental, la compétence de l'octroi de « l'aide à l'immobilier » en faveur des hébergements touristiques éligibles dans le cadre du GAL (Groupe d'Action Locale) Terres de Vie. A ce titre un dossier a été déposé suivant les caractéristiques ci-dessous :

Porteur du projet :
Indivision PEPILLE/BRUN M

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER

AR du GAL Terres de vie du 28 juin 2021

INTITULÉ DU PROJET

Projet de création d'un gîte 3 épis

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Le Savigner – Rieutort de Randon - Commune Mont de Randon - 48700

NOM DU DEMANDEUR

Marc et Marie-Claude BRUN

DESCRIPTIF DU PROJET

Le porteur de projet souhaite rénover et créer une extension pour réaliser un gîte d'une capacité de 6 personnes.

COÛT ÉLIGIBLE

59 477,00 € HT

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

Charges		Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT retenu	Dénomination financeur	Montant	%
Aménagements, construction	59 477,00 €	FEADER - LEADER	34 500,00 €	58,01 %
		Conseil Départemental	4 312,50 €	7,25 %
		Communauté de Communes	4 312,50 €	7,25 %
		Autofinancement	16 352,00 €	27,49 %
Total charges	59 477,00 €	Total produits	59 477,00 €	100,00%

Après délibéré et à l'unanimité, l'assemblée :

- Approuve le plan de financement du projet de création d'un gîte 3 épis de l'indivision PEPILLE/BRUN sur la commune de Monts-de-Randon.
- Décide d'attribuer une subvention de 4 312,50 € pour la réalisation de ce projet

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

